

Relation architecte-entrepreneur

Un mode d'emploi sur CD-Rom

L'OGBTP a édité un CD-Rom traitant de la relation entre l'architecte et l'entrepreneur dans quel but ?

Plus que jamais les nouveaux enjeux environnementaux imposent aux partenaires de l'acte de construire de mieux communiquer entre eux pour travailler ensemble en partageant une culture commune. Avec les organismes professionnels réunis au sein de l'OGBTP : l'Ordre des Architectes, l'UNSA et la FFB, cette exigence est la nôtre.

Ce CD-Rom est en fait un outil pratique pour qu'architectes et entrepreneurs, ainsi que leurs co-contractants, apprennent à connaître leurs pratiques.

Notre crédibilité, notre efficacité, la reconnaissance de notre professionnalisme et la qualité de nos ouvrages en sont l'objectif.

Que contient-il ?

Ce CD-Rom rassemble sous forme de rubriques pratiques toutes les données administratives, financières et réglementaires, que tout acteur de la construction se doit de maîtriser dans les marchés privés, comme dans les marchés publics, depuis la mise au point du projet, jusqu'à la fin du chantier.

Il se révèle donc être un outil indispensable.

Comment est structurée l'information qu'il contient ?

Ce guide se présente sous la forme de neuf chapitres :

- **introduction** ;
- **les partenaires** (architecte maître d'œuvre, maître de l'ouvrage, entrepreneurs de bâtiment et leurs rôles respectifs) ;
- **la consultation des entreprises** (leurs choix dans les différents modes de dévolution des marchés) ;
- **le marché** (ordres de services, modalités, conséquences, normes, CCAG) ;
- **le déroulement du chantier** (période de préparation, réunions de chantier, coordination du

Un outil indispensable pour tous les professionnels engagés dans l'acte de construire.

Rubrique par rubrique, ils trouveront les éléments nécessaires à la pratique de leur métier et amélioreront leur capacité à communiquer.

chantier, synthèse, planning et calendrier TCE, comptes rendus, défaillance, nettoyage du chantier, direction des travaux et le devoir de conseil, traditions) ;

- **la gestion financière du chantier** (garantie de paiement, avances, attachements, prix forfaitaires, paiement des sous-traitants, compte prorata et interentreprises, pénalités, variation du prix, décompte définitif, cession de créances, suivi financier, devoir de conseil) ;
- **la réception, les responsabilités et les assurances** (étapes de la réception, réserves, refus de réception, réception tacite, prise de possession, garantie de parfait achèvement, assurances des intervenants, dommage ouvrages, assurance professionnelle de l'architecte, assurance de responsabilité décennale, l'assurance « tous risques chantier », CCRD).
- **la maintenance de l'ouvrage** (avertissement, carnet d'entretien, documents à conserver) ;
- **la prévention et le règlement des litiges** (mesures préventives, CCRA, médiation, conciliation, arbitrage, contentieux).

Est-il mis à jour régulièrement ?

Oui bien sûr. Une réactualisation des données est faite tous les ans pour tenir compte des dernières modifications intervenues dans

les réglementations françaises et européennes, ainsi que des jurisprudences les plus récentes.

Quelles sont les nouveautés de la prochaine version ?

L'édition 2013 intégrera les nouveaux seuils référencés dans les marchés publics, la réglementation concernant les contrats globaux de performance que sont les REM (marchés de réalisation, exploitation ou maintenance) et les CREM (marchés publics de conception, réalisation, exploitation ou maintenance), la refonte de la procédure de conception réalisation, les nouvelles données concernant les qualifications et certifications des entreprises, la refonte du chapitre assurance, ainsi que la jurisprudence connue jusqu'au premier semestre 2012.

Quand la version 2013 du CD-Rom sera-t-elle disponible ?

En fait, elle l'est déjà depuis la fin du mois août.

Auprès de qui peut-on se le procurer ?

Auprès du secrétariat de l'OGBTP par email : ogbtp@wanadoo.fr ou par téléphone au 01 45 53 61 36 ou bien encore en le commandant directement sur www.ogbtp.com.

ENTRETIEN AVEC

Paul-François Luciani

Vice-président de l'OGBTP

